

et du gaz naturel, la dépendance financière et la dépendance administrative s'établissaient à 64 et 74 p. 100 à la fin de 1963 (60 et 69 p. 100 à la fin de 1954); dans celui des mines et de l'affinage, elles s'inscrivaient à 62 et 59 p. 100 (53 et 51 p. 100 en 1954). Cependant, les capitaux nationaux ont continué de jouer un rôle de premier plan dans des domaines tels que la vente au détail, les chemins de fer et d'autres services d'utilité publique. C'est pourquoi le contrôle extérieur des entreprises commerciales et industrielles (fabrication, pétrole, mines, distribution, chemins de fer et services d'utilité publique) n'a augmenté que légèrement de 32 p. 100 en 1948 à 35 p. 100 en 1963. Durant les mêmes années, cependant, les sociétés à dépendance administrative étrangère ont augmenté de 25 à 34 p. 100 leur part du total dans l'ensemble des entreprises commerciales et industrielles; c'est une tendance qui s'est aussi manifestée dans plusieurs branches de la fabrication et de l'extraction.

Une étude spéciale de la production et de l'emploi des grands établissements manufacturiers du Canada dominés par des étrangers fournit un autre moyen de juger de la place que l'entreprise étrangère occupe dans l'industrie canadienne. Les établissements dont les investissements s'élevaient à un million ou plus répondaient, en 1961, pour environ 40 p. 100 de la production et 29 p. 100 de l'emploi de l'industrie manufacturière au Canada. Environ 33 p. 100 de la production manufacturière et 22 p. 100 des emplois relevaient des entreprises à dépendance américaine. Ces proportions étaient beaucoup plus élevées qu'en 1953 (année de l'étude précédente). Dans certaines industries, les proportions étaient encore bien plus élevées. Les véhicules automobiles, par exemple, sortent surtout des usines relevant d'une direction américaine, mais c'est une exception. Parmi les autres industries dont plus de la moitié de la production est fournie par des établissements à dépendance étrangère, il y a la fonte et l'affinage des métaux non ferreux, le raffinage du pétrole, les pièces de véhicules automobiles, les avions et pièces, ainsi que les produits chimiques industriels. Dans plusieurs grandes industries, comme les conserveries de fruits et de légumes et la manufacture de machines et de matériel divers, le partage est plus égal. Dans l'industrie des pâtes et papiers et dans diverses industries alimentaires, la part de l'étranger est importante, bien qu'inférieure à la moitié.

Il existe, cependant, plusieurs industries où la majeure partie de la production est assurée par des établissements à direction canadienne. Les plus importantes sont les fonderies et les aciéries, les scieries, les fabriques de provendes, le vêtement et certaines branches de l'industrie des aliments et boissons comme la boulangerie, les abattoirs et les salaisons, ainsi que les laiteries, les beurreries et les fromageries.

**Avoirs canadiens à l'étranger.**—Bien que les capitaux étrangers au Canada et le solde de la dette du pays vis-à-vis des autres aient beaucoup augmenté, l'avoir canadien à l'étranger (voir tableaux 21, 24 et 25) a continué de croître chaque année. Il représente maintenant une plus forte proportion du passif extérieur qu'avant la Seconde Guerre mondiale, mais plus du quart de l'augmentation tient aux avoirs du gouvernement, comme les réserves officielles et les prêts consentis par l'État à d'autres gouvernements, dont l'importance s'est accrue durant la guerre et les premières années de l'après-guerre. A la fin de 1964, les crédits du gouvernement atteignaient 1,517 millions de dollars, tandis que l'avoir officiel en devises et la situation nette du Canada dans le Fonds monétaire international s'établissaient à quelque 3,100 millions de dollars canadiens. Les autres avoirs officiels du Canada comprennent les souscriptions du Canada au capital de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement, de l'Association internationale de développement, de la Société financière internationale qui, en mars 1965, atteignaient respectivement \$80,500,000, \$40,700,000 et \$3,500,000; ces actifs étaient partiellement neutralisés par un passif au compte de ces institutions.